



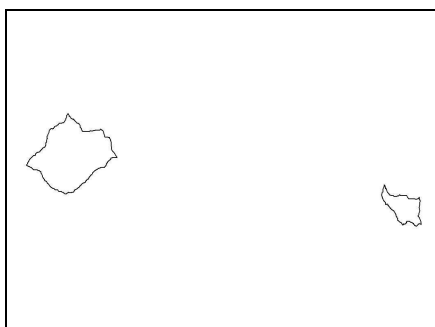
## DOCUMENT D'OBJECTIFS du site Natura 2000

### “FR9301525” « Costeplane Champérous »

#### Directive “habitats”

#### «NOTE DE SYNTHÈSE»

-°Version DEFINITIVE°-



### PRINCIPALES dates liées à l'élaboration du DOCOB

#### Etapes

Réunion COPIL 1 pour son installation officielle et désignation opérateur (signature convention cadre pour 2 ans)

Présentation en groupe de travail CSRPN

Validation scientifique du Tome 1 - date signature attestation par rapporteur scientifique

Réunion COPIL 2 pour la validation de la partie "Diagnostic, enjeux et objectifs"

Réunion COPIL 3 débat sur les grands axes du plan d'action (objectifs de gestion)

Débat en séance plénière du CSRPN sur le Tome 2, le cas échéant

Réunion COPIL 4 pour la validation du Tome 2 "Plan d'action" et validation du DOCOB final

Approbation DOCOB (date de l'arrêté préfectoral)

#### Dates

23 juin 2009 (COPIL)  
14 avril 2009

21 juin 2012

27 et 28 juin 2012

11 juin 2013

11 juin 2013

21 juin 2012

11 juin 2013

08 novembre 2013

ONF/version définitive 15 mars 2013

Structure opératrice





## Maître d'ouvrage

---

MEEDDAT – Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Direction Départementale des Territoires 04  
Suivi de la démarche : SALLES J.M. et RAQUET V., de la DREAL et JOANNELLE P., DDT

## Financements Union européenne : FEADER

---

## Opérateur N2000

---

Structure : Office National des Forêts  
Chargé de mission : REBOUL Daniel

## Rédaction du DOCOB

---

Rédaction/coordination/cartographie : REBOUL Daniel  
Contributions : PROSERPINE ; OdEPP ; MICAS Lilian ; FAVRE Philippe ; CERPAM

## Cartographies

---

Auteurs par thème des cartographies  
Cartographie réalisée par : REBOUL Daniel (Habitats , données socio-économiques) ; OdEPP (Habitats ;flore) ; CERPAM (Pastoralisme), PROSERPINE, MICAS Lilian (Lépidoptères), FAVRE Philippe (Chiroptères), ,

## Crédits photographiques

---

ONF : REBOUL Daniel ; FAVRE Philippe  
ODEPP : FOUCAUT Laurence

## Références à utiliser

---

REBOUL Daniel et FOUCAUT L., 2011 – *SITE NATURA 2000 DIT « COSTEPLANE ; CHAMPEROUS » FR9301525 - DOCUMENT D'OBJECTIFS – NOTE DE SYNTHÈSE. OFFICE NATIONAL DES FORETS, Digne les Bains, 2011, 43p.*

# SOMMAIRE

<b>1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE .....</b>	<b>5</b>
1.1. Localisation, Situation et Géographie .....	5
1.1.1. Localisation .....	5
1.1.2. Contexte administratif .....	5
1.1.3. Contexte géographique et paysager.....	6
1.2. Histoire du territoire .....	6
1.2.1. Histoire de la végétation.....	6
1.2.2. Histoire de l'activité humaine .....	6
1.3. Géologie, géomorphologie et pédologie .....	7
1.3.1. Structure géologique .....	7
1.3.1.1. La couverture sédimentaire autochtone.....	7
1.3.1.2. Les nappes des flyschs à helminthoïdes .....	7
1.3.2. Aperçu pédologique .....	8
1.4. Climat .....	8
1.5. Végétation .....	9
1.5.1. Caractéristique générale de la végétation.....	9
1.5.2. Les entités végétales.....	9
1.6. Données administratives .....	10
1.6.1. Zonages écologiques : .....	10
1.6.1.1. Périmètres d'inventaire .....	10
1.6.2 Zonage du risque .....	11
1.6.3. Le foncier : .....	12
1.6.3.1. Répartition par grand type de propriété.....	12
1.6.3.2. Documents d'urbanisme .....	14
<b>2. LE PATRIMOINE NATUREL.....</b>	<b>14</b>
2.1. Habitats naturels .....	14
2.1.1. Description synthétique des habitats d'intérêt communautaire.....	14
2.1.2. Tableau récapitulatif des surfaces des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire par types de formations végétales. ....	16
2.2. Inventaires des espèces.....	18
2.2.1. Méthodologie d'inventaire et de cartographie.....	18
2.2.2. Les espèces végétales N2000 .....	20
2.2.3. Les espèces animales N2000.....	20

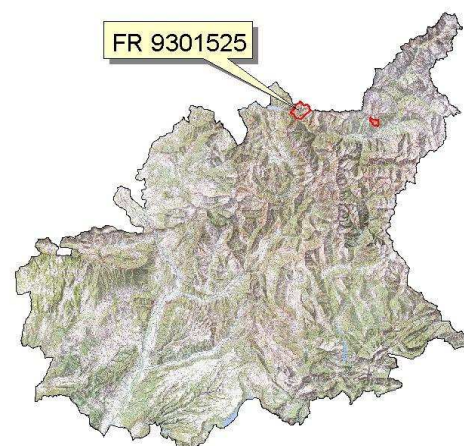
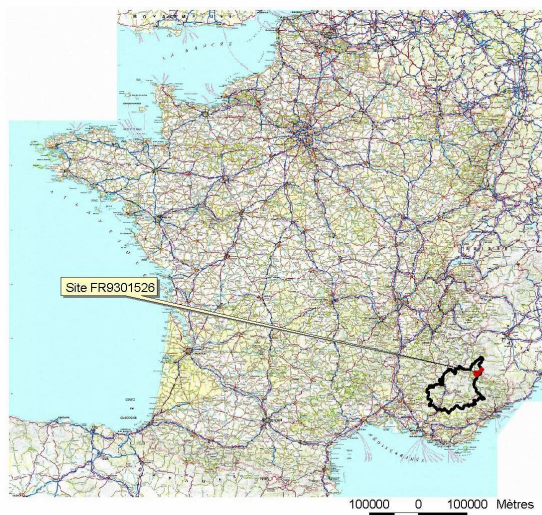
<b>3. LES ACTIVITÉS HUMAINES</b> .....	<b>21</b>
3.1. Les activités agricoles et pastorales.....	21
3.1.1. L'activité d'élevage .....	22
3.2. Les pratiques cynégétiques.....	22
3.2.1. La Chasse .....	22
3.2.2. La Pêche .....	22
3.3. Les activités touristiques et de loisirs.....	23
3.3.1. Randonnée pédestre.....	23
3.3.2. Autres sports.....	23
3.3.3. Cueillette de champignons et autres produits de la nature .....	23
3.3.4. Retombées économiques locales .....	23
3.4. L'activité sylvicole.....	24
3.4.1. La gestion des forêts publiques .....	24
3.4.2. La gestion des forêts privées .....	24
3.4.3. Incendies et D.F.C.I.....	25
3.5. Activités liées à la sensibilité aux risques naturels.....	25
3.6. Les projets en matière d'aménagement.....	25
<b>4. ANALYSE ECOLOGIQUE ET FONCTIONNELLE</b> .....	<b>26</b>
4.1. Synthèse des connaissances biologiques.....	26
4.1.1. Evolution de la richesse biologique du site au cours des dernières décennies.....	26
4.1.2. Les foyers biologiques actuels du site.....	27
4.2.1 Interrelations entre habitats/espèces et activités humaines .....	27
4.2.1.1. Les activités agropastorales.....	28
4.2.1.2. Activité forestière .....	28
4.2.1.3. Tourisme et loisir .....	29
4.2.1.4. Infrastructures.....	29
4.3. Etat de conservation .....	29
4.3.1. Etat de conservation des habitats.....	29
4.3.2. Etat de conservation des espèces de la Directive et des espèces patrimoniales .....	30
4.3.3. Etat de conservation du site.....	31
<b>5. LES ENJEUX DE CONSERVATION</b> .....	<b>31</b>
5.1. Les enjeux concernant les habitats .....	31
5.2. Les enjeux concernant les espèces de la directive et les espèces patrimoniales .....	34
5.3. Les enjeux concernant les habitats et les espèces .....	35
5.4. Les enjeux transversaux concernant le site .....	36
5.5. Stratégie conservatoire : les priorités d'intervention.....	37

<b>6. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION</b> .....	<b>38</b>
6.1. Les objectifs de conservation des habitats et des espèces .....	38
6.2. Les objectifs de conservation du site (Objectifs transversaux) .....	38

# 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE

## 1.1. Localisation, Situation et Géographie

### 1.1.1. Localisation



Le site se situe dans le département des Alpes de Haute Provence (région Provence Alpes Côte d'Azur) localisé sur la rive droite de la vallée de l'Ubaye.

Il est composé de deux aires disjointes couvrant 1511 hectares.

L'entité la plus importante "Costeplane" est centrée sur la source pétrifiante éponyme dont elle englobe le bassin versant jusqu'aux crêtes séparant l'Ubaye de la vallée de la Durance.

Le deuxième secteur situé plus à l'est se trouve au niveau du coude de la vallée..

### 1.1.2. Contexte administratif

Le site « COSTEPLANE ; CHAMPEROUS » FR9301525 fait partie du département des Alpes de Haute Provence. Il jouxte le département des Hautes Alpes au niveau des crêtes du Gros Ferrant et du col de la Rousse. Il ne rejoint pas les crêtes sur le territoire de Champérous.

Les surfaces incluses dans la zone des unités administratives concernées se répartissent comme suit :

Arrondissement	Surfaces en ha	Cantons	Surfaces en ha	Communes	Surfaces en ha
Barcelonnette	1511	Le Lauzet Ubaye	1253	Le Lauzet Ubaye	1253
		Barcelonnette	258	Faucon de barcelonnette	258
TOTAL	1511		1511		1511

### **1.1.3. Contexte géographique et paysager**

Altitudes extrêmes

L'altitude minimale du site se trouve sur l'Ubaye à l'aval du site à 806 m

L'altitude maximale est détenue par La Tête de la Gypièrre qui surplombe la basse vallée de l'Ubaye et qui culmine à 2443 m. Autres sommets remarquables, le Gros Ferrant, qui atteint l'altitude de 2401 m et le pic de Charence 2316 m qui marque la limite avec le cirque du Morgon,

Pentes

Les formes du relief sont adoucies en arrière des ressauts, mais ceux-ci sont très prononcés et constituent une véritable succession de falaises d'un dénivelé cumulé de plusieurs centaines de mètres.

## **1.2. Histoire du territoire**

### **1.2.1. Histoire de la végétation**

Après les phases glaciaires du quaternaire, la végétation regagne lentement les pentes d'abord par les herbacées et les ligneux bas puis par la végétation forestière qui atteint de fortes altitudes (>2600 m) au cours de l'optimum climatique de l'époque dite Atlantique. A partir de ce moment, l'action humaine devient le facteur explicatif principal de la distribution de la végétation en particulier par le défrichement agricole en vallée et par la conquête des pâturages sur la zone supérieure des forêts.

### **1.2.2. Histoire de l'activité humaine**

Les débuts de l'homme dans la montagne

Au début l'homme fréquente plus la montagne qu'il ne l'occupe réellement puis les premières communautés humaines s'établissent dans les hautes vallées et pratiquent l'agrosylvopastoralisme.

Au *Subboréal*, l'apparition des pollens de Céréales rend compte probablement de la mise en culture de versants exposés au Sud tandis qu'en versant Nord, le couvert forestier mixte fait l'objet d'une exploitation forestière.

les témoignages d'une transhumance primitive se manifestent dans les gravures et peintures rupestres découvertes à plus de 2400 m aux Lac du Longet en Haute Ubaye (Muller et al, 1991). ) et dans la vallée des Merveilles. Parallèlement, la métallurgie se développe. Ces activités s'intensifient à l'âge du Fer qui marque véritablement le début de la sédentarisation. L'économie agro pastorale est en place, elle connaîtra une nouvelle expansion lors de la romanisation, notamment avec le perfectionnement du système de canaux d'irrigation qui permet d'augmenter le rendement des prairies et donc la taille des troupeaux.

*Du XIème siècle au début du XXème siècle*

L'économie agro pastorale a constitué pendant des siècles le moyen le plus adapté au milieu pour assurer les ressources des hommes vivant dans les montagnes. Les zones de basse altitude des vallées accueillent les cultures de Céréales, les prairies de fauche et les habitats permanents. Les sommets des versants sont consacrés aux pâturages d'été. Mais



L'accroissement de la population conduit à utiliser progressivement le domaine intermédiaire le plus souvent au détriment de la forêt. La forêt est alors largement éclaircie en adret afin d'augmenter l'espace des cultures et des prairies et de fournir les matériaux de construction, chauffage et autres ustensiles du quotidien. Elle peut disparaître complètement et le domaine agricole touche alors directement la zone pastorale. La fenaison en altitude apporte un complément de fourrage important pour le bétail pendant la mauvaise saison, cette pratique s'accompagne de la construction d'habitations d'altitude utilisées pendant l'été. De plus, au printemps et à l'automne, avec l'accroissement du bétail, de nouveaux parcours sont utilisés dans cette zone intermédiaire. Le village permanent de basse altitude ne constitue plus qu'un refuge pendant le gros de l'hiver.

Dès le XIV<sup>ème</sup> siècle, les zones d'altitude apparaissent peu boisées et relativement accessibles. Ce même siècle connaît une expansion démographique très importante au point que les communautés commencent à s'imposer des restrictions (règlements de protection des bois). Entre le XV<sup>ème</sup> siècle et le XVII<sup>ème</sup> siècle, la peste, les guerres et des phénomènes torrentiels importants contribuent à une émigration d'une partie de la population saisonnière ou définitive. Puis le XVIII<sup>ème</sup> siècle redevient une ère de prospérité relative et l'essor démographique est sans précédent. La surexploitation du milieu, l'éradication des derniers bois contribuent à une érosion généralisée des versants. Dès lors, l'exode rural devient inévitable et s'intensifie après la première guerre mondiale.

A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, on estimait à 500 000 bêtes les troupeaux transhumants dans les Alpes depuis la Provence, 400 000 à la moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, 250 000 à 300 000 entre 1900 et 1920.

### **1.3. Géologie, géomorphologie et pédologie**

#### **1.3.1. Structure géologique**

Le site Natura 2000 est surtout concerné par les terrains issus des nappes de charriage. La couverture sédimentaire autochtone n'apparaît que marginalement au Lauzet à proximité du cours de l'Ubaye.

##### **1.3.1.1. La couverture sédimentaire autochtone**

le site n'est pas concerné par les terrains autochtones secondaires sensu stricto qui se déploient plus à l'ouest. En effet, l'écaille des terres noires de Champ Contier est en fait associée à la nappe de charriage de l'Autapie.

L'Eocène supérieur et l'Oligocène déposés plus tardivement à l'époque de la mer nummulitique, sont représentés par les grès d'Annot en fond de vallée.

##### **1.3.1.2. Les nappes des flyschs à helminthoïdes**

Ces terrains dont l'origine se situe dans le domaine piémontais, voire plus à l'est, ont pu constituer la couverture des schistes lustrés avant d'être charriés plus loin vers l'ouest, par dessus le Briançonnais (dont il a parfois arraché des lambeaux qui se retrouvent à la base de la nappe) et l'autochtone. On y distingue :

**La nappe de l'Autapie**, en position inférieure, est constituée de :

- flyschs à blocs et écailles

- flyschs dissociés, désorganisés lors de leur mise en place ou lors du charriage de la nappe du Parpaillon, où alternent des bancs décimétriques de calcaires lithographiques et des schistes noirs.
- Schistes noirs et brèches siliceuses
- flyschs à helminthoïdes où se répètent rythmiquement grès, calcaires argileux et marnes noires.

Elle apparaît en bas de versant au contact des terrains autochtones. Elle est surmontée par les **unités subbriançonnaises et briançonnaises du Morgon et de l'Aiguille** composées de roches très variées mais globalement dures constituant le « mille feuille » des falaises surplombant les hameaux .

Enfin, en position supérieure, se déploie **la nappe du Parpaillon**, constituée en grande partie des flyschs à helminthoïdes ou se répètent rythmiquement grès, calcaires argileux et marnes noires. La moindre dureté des matériaux produit un relief moins accusé jusqu'aux crêtes sommitales.

Le tènement de Faucon se situe quant à lui, sur les nappes de l'Embrunais/Ubaye dont les faciès spécifiques sont masqués par des éboulis ou des dépôts glaciaires récents.

### 1.3.2. Aperçu pédologique

nous trouvons sur le site une majorité de sols peu évolués avec cependant quelques localités sur lesquelles les évolutions ont pu se développer plus complètement à la faveur des zones de replats.

## 1.4. Climat

Le site appartient au secteur dit de l'Embrunais à l'exception du tènement de Champérous qui relève du secteur des Alpes internes Celles-ci se signalent par leur isolement climatique vis à vis des influences maritimes :

- le massif des Ecrins à l'ouest arrête les influences atlantiques,
- les Alpes italiennes à l'Est arrête les influences adriatiques
- la chaîne des Trois Evéchés et le Mercantour au Sud arrête les influences méditerranéennes.

Le climat des Alpes internes pris dans sa globalité est donc caractérisé par une sécheresse et un degré de continentalité marqués. Ce canevas général est moins marqué pour le secteur de l'Embrunais qui présente toutefois les mêmes caractéristiques. L'humidité y est globalement plus forte (809 mm/an vs 758 mm/an) mais les écarts interannuels sont plus importants (86 vs 75 ).

Les précipitations annuelles sont en moyenne de 758 mm tandis que les précipitations printanières et estivales (mai à août) offrent une moyenne de 244 mm (station météorologique de Jausiers 1510 m.). Une comparaison entre les différents secteurs souligne la faiblesse des précipitations. Des précipitations parfois abondantes qui génèrent des vents forts alternent avec de longues périodes de beau temps, calme et limpide. Les températures hivernales parfois très froides sont toutefois en moyenne de 5°C plus élevées que celles relevées au niveau de stations d'altitude identiques dans les Alpes du Nord.

À ces 3 déterminismes climatiques se superposent des influences locales liées à l'orientation des vallées et au relief. L'influence de ce dernier se traduit notamment par un gradient thermique altitudinal élevé (-0,55°C pour +100m) et une forte opposition adret-ubac.

## 1.5. Végétation

### 1.5.1. Caractéristique générale de la végétation

L'étage subalpin se caractérise par la faible importance des groupements forestiers climaciques. Sur une grande partie du site en effet, la forêt subalpine a disparu sous l'impact des pressions anthropiques pour les besoins du pastoralisme. Le climax de cet étage est représenté principalement par des forêts de Pin à crochets, de Mélèze et de pins cembro qui restent présentes à l'état lacunaire sur le tènement de Champérous en limite supérieure du site. De vastes surfaces appartenant potentiellement au domaine de la forêt subalpine portent des pelouses et des landes. Sur Champérous des plantations de résineux (mélèze et pins à crochets) ont été réalisées au début du siècle dernier afin de lutter contre l'érosion. Sur le tènement de Costeplane, la forêt se réimplante doucement sur les pelouses d'altitude à partir des refuges qu'elle avait trouvés sur les replats des falaises.

Dans l'étage montagnard, la forêt est représentée pratiquement exclusivement par les pinèdes sylvestres et des mélézins de substitution. Le caractère interne du climat et les actions humaines ont exclu depuis longtemps le hêtre qui est ici en limite d'aire climatique. La présence de quelques semis sous les pins sylvestres laisse pourtant penser qu'il pourrait se réinstaller à moyen terme en profitant de l'abri de ceux-ci. Les milieux dominants à ces altitudes restent cependant les milieux rocheux de falaises interrompues par des ressauts plus ou moins végétalisés en fonction de leur pente et du sol qui a pu se constituer dans ces conditions difficiles. Les milieux ouverts portent des pelouses et prairies sèches dans lesquelles subsistent des lambeaux de pelouses steppiques duranciennes.

Enfin, l'étage supra méditerranéen est représenté par des chênaies pubescentes et des pelouses méso et xérophiles.

### 1.5.2. Les entités végétales

Tableau récapitulatif des étages et séries de végétation

ETAGES	SERIES DE VEGETATION
Supraméditerranéen	Série du chêne pubescent
montagnard	Série mésophile du Pin sylvestre sous-série normale
	<u>Groupements spécialisés</u> Série montagnarde de l'Aulne blanc (fragmentaire)
	Série du genévrier thurifère

ETAGES	SERIES DE VEGETATION
Subalpin	Série interne du Pin à crochet
	sous-série méso-xérophile à mésophile
	sous-série xérophile
	Série du Pin cembro et du Mélèze
alpin	sous-série mésophile inférieure
	sous-série normale
	sous-série xérophile
	<u>Groupements spécialisés</u> Mégaphorbiaies Sources pétrifiantes Tourbières basses alcalines
alpin	Série sur calcaires et marnes
	Série sur grès
	<u>Groupements spécialisés</u> Saulaies naines de la gradation nivale
	Groupements saxicoles sur calcaire
	Groupements saxicoles sur grès

## 1.6. Données administratives

### 1.6.1. Zonages écologiques :

#### 1.6.1.1. Périmètres d'inventaire

Les ZNIEFF (Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) ont été créés en 1988 afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les sites naturels les plus riches biologiquement. Elles ne constituent pas une mesure de protection à proprement parler, mais leur présence incite les décideurs à la prudence quant aux actions pouvant modifier les milieux naturels. L'inventaire ZNIEFF a été récemment actualisé.

Ces zones sont au nombre de 4 :

Dont 2 ZNIEFF de type I, d'une superficie généralement limitée, définies par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional :

- **04-100-11** – Bas du versant adret de la vallée de l'Ubaye entre Roche Rousse et le Lauzet-Ubaye d'une superficie de 1452,1 ha, dont le milieu le plus caractéristique est constitué par un matorral à genévrier thurifère. Cette zone recouvre presque exactement les limites du tènement de Costeplane.

- **04-103-11** – Rousson- Champéron- Bonnet vert d'une superficie de 94,15 ha, cette zone a été créée du fait de la présence de l'astragale queue de renard.

Et 1 ZNIEFF de type II qui sont des grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes :

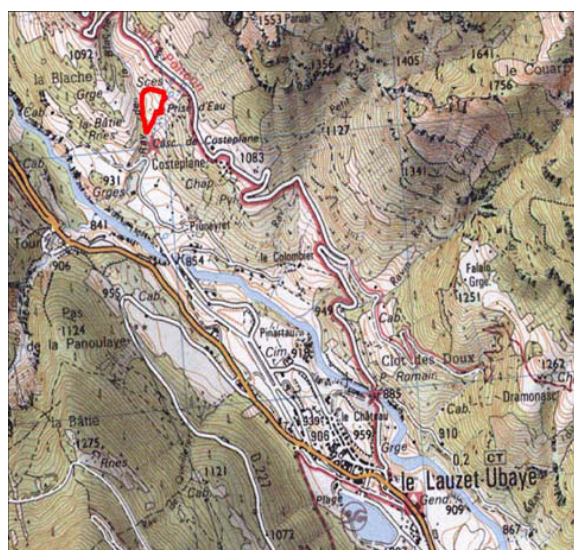
- **04-103-100** – Forêt domaniale du Riou Bourdoux, du Bérard- Tête de Crouès- Costebelle. Cette zone est caractérisée par sa grande richesse en habitats et en espèces d'intérêt patrimonial.

### 1.6.1.2. Périmètres de protection réglementaire

Espace Naturel Sensible



Le site des cascades de Costeplane a été classé par arrêté du 9 janvier 1939.



Toute la forêt domaniale du tènement de Champérous est périmétrée au titre de la RTM. C'est pourquoi ces terrain ont été reboisés au début du siècle dernier.

Les actions RTM aujourd'hui

Même si cela n'est pas une règle générale, elles sont aujourd'hui consacrées en grande partie à l'entretien des dispositifs de correction existants sur les terrains domaniaux et à la sécurisation de biens et personnes directement menacés (travaux sous maîtrise d'ouvrage des collectivités).

L'Etat assure le financement des travaux sur les terrains domaniaux. Pour les travaux sous maîtrise d'ouvrage des collectivités, des subventions sont possibles.

### **1.6.3. Le foncier :**

#### *1.6.3.1. Répartition par grand type de propriété*

La grande majorité des espaces appartient au domaine privé des Communes, soit 74 % du site. 13 % des terrains sont privés et 13 % sont propriété de l'état par la forêt domaniale de Costebelle.

<b>Type de propriété</b>	<b>Surface (ha)</b>	<b>%</b>
<b>Propriété communale</b>	<b>1125,40</b>	<b>74</b>
<b>Privée</b>	<b>192,86</b>	<b>13</b>
<b>Forêt domaniale</b>	<b>192,66</b>	<b>13</b>

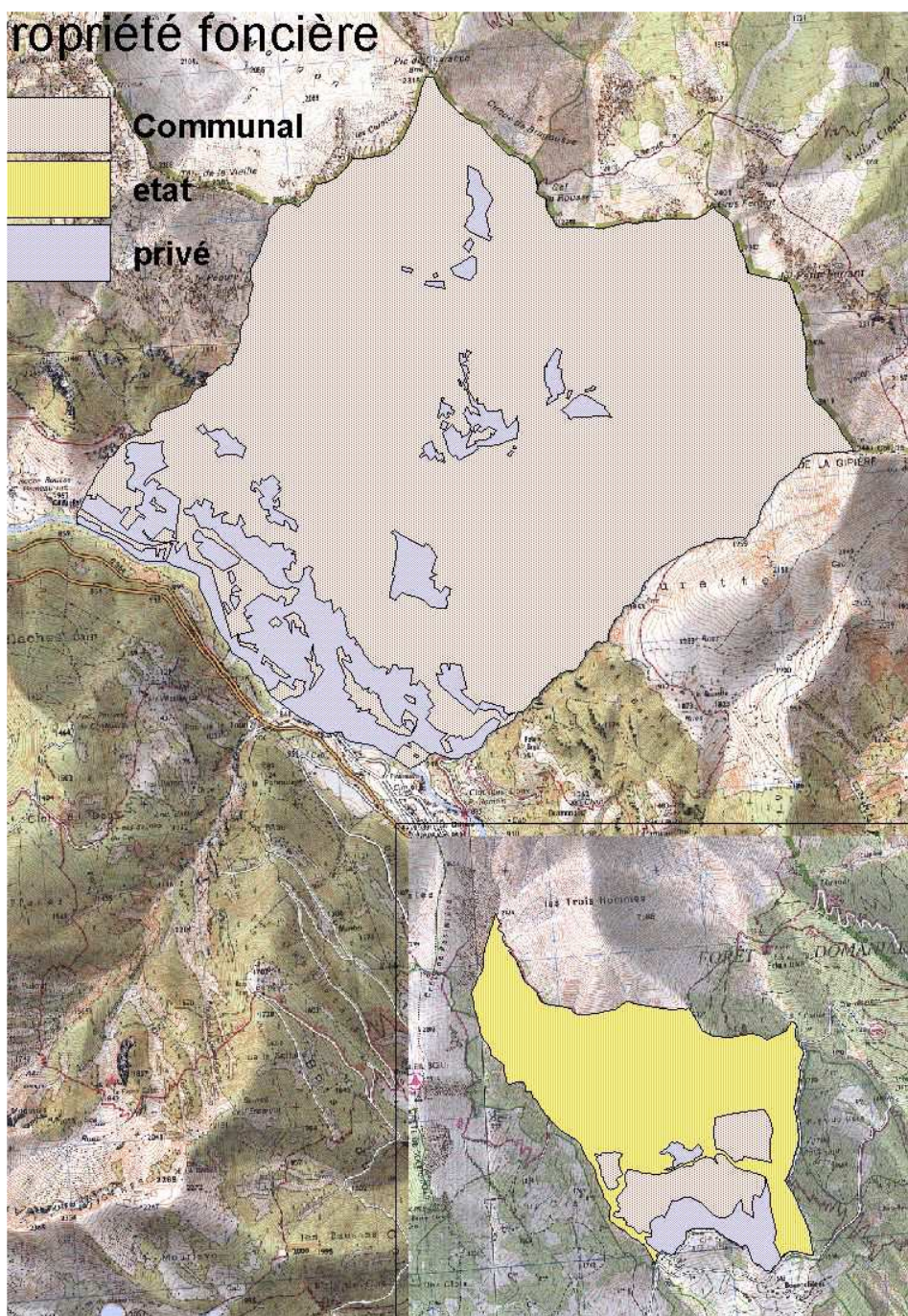
Les forêts domaniales représentent 13 % de la surface du site, elles bénéficient d'un plan de gestion appelé "aménagement" et sont gérées par l'Office National des Forêts.

Le reste de la surface du site correspond pour 74 % aux propriétés communales, et pour 9 % aux propriétés privées.

Les parcelles privées sont en général peu étendues et bénéficient d'une gestion minimale.



Cf. Cartes des types de propriété ci-dessous.



### 1.6.3.2. Documents d'urbanisme

Les règlements d'urbanisme constituent une protection de la nature car ils interdisent la construction de bâtiments dans les espaces naturels.

Les deux communes bénéficient d'un Plan Local d'Urbanisme.

L'ensemble des territoires des communes concernées par le site sont classés en zone naturelle avec quelques possibilités des construction dans les hameaux de Champ Contier et Costeplane.

## 2. LE PATRIMOINE NATUREL

### 2.1. Habitats naturels

#### 2.1.1. Description synthétique des habitats d'intérêt communautaire

Grand type d'habitat	Codes DH = CB	Dénomination habitat	Description synthétique
<b>Habitats forestiers</b> <i>Forêts de Conifères subalpines et montagnardes</i>	9420 = 42.31 42.32	<b>Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i></b>	Forêts typiques de l'étage subalpin des Alpes internes composées principalement de peuplements de mélèzes infiltrés par le sorbier des oiseleurs dans le subalpin inférieur et régulièrement par le pin cembro par maturation forestière dans la partie supérieure de l'étage. Peuplements hébergeant 3 habitats élémentaires respectivement sur prairies (9420-2; 9420-6) et forêts secondaires de recolonisation dans l'étage montagnard.
	9430* = 42.42	<b>*Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i></b>	Forêts de Pin à crochets, développées sur substrat gréseux et sur calcaire, offrant dans l'ensemble une excellente vitalité avec une bonne régénération en particulier au contact avec les alpages. Peuplements infiltrés dans l'étage montagnard par le Pin sylvestre. Boisements hébergeant deux habitats élémentaires (9430.2 ; 9430.4) et plusieurs faciès
<b>Habitats forestiers</b> <i>Forêts de l'Europe tempérée</i>	91EO* = 44.21	<b>*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)</b>	Forêts alluviales constituant un cordon linéaire au sein d'alluvions récentes soumises à des crues régulières, très peu représentées sur le site en bord d'Ubaye. (Cité pour mémoire non représenté sur la cartographie)
<b>Habitats forestiers</b>	9560	<b>Matorral arborescent à <i>Juniperus thurifera</i></b>	Boisement primaire très lâche sur zones rocheuses. Boisements secondaires de colonisation de pelouses et landes.
<b>Landes et fourrés tempérés</b> <i>Landes méso-hygrophiles alpines et boréales</i>	4060 = 31.42 31.43 31.44	<b>Landes alpines et boréales</b>	Landes occupant l'étage montagnard et subalpin composées d'arbrisseaux nains ou prostrés dominées par des Ericacées ou par divers Genévriers. Ces formations arbustives hébergent 4 habitats élémentaires (4060.2 ; 4060.6 ; 4060.8 ; 4060-10). Les 2 premiers habitats prennent place dans la série du Pin cembro et du Mélèze; le troisième habitat prend place dans la série interne du Pin à crochet et offre un caractère nettement xérique. Enfin, le dernier relève de l'étage montagnard et de la série interne du pin sylvestre.
<b>Landes et fourrés tempérés</b> <i>Landes sèches et fourrés tempérés</i>	4090 = 31.7E	<b>Landes oroméditerranéennes endémiques à <i>Genêt épineux</i></b>	Formations présentes à l'étage subalpin et montagnard supérieur et s'insérant dans la série interne du Pin à crochet. Pelouses épineuses hébergeant un habitat élémentaire (4090.5) développées le plus souvent sur des pentes marquées aux expositions chaudes. L'habitat est soumis à des influences floristiques contrastées mais fortement imprégnées par un cortège d'espèces méditerranéo-montagnardes et d'orophytes sud-européennes.



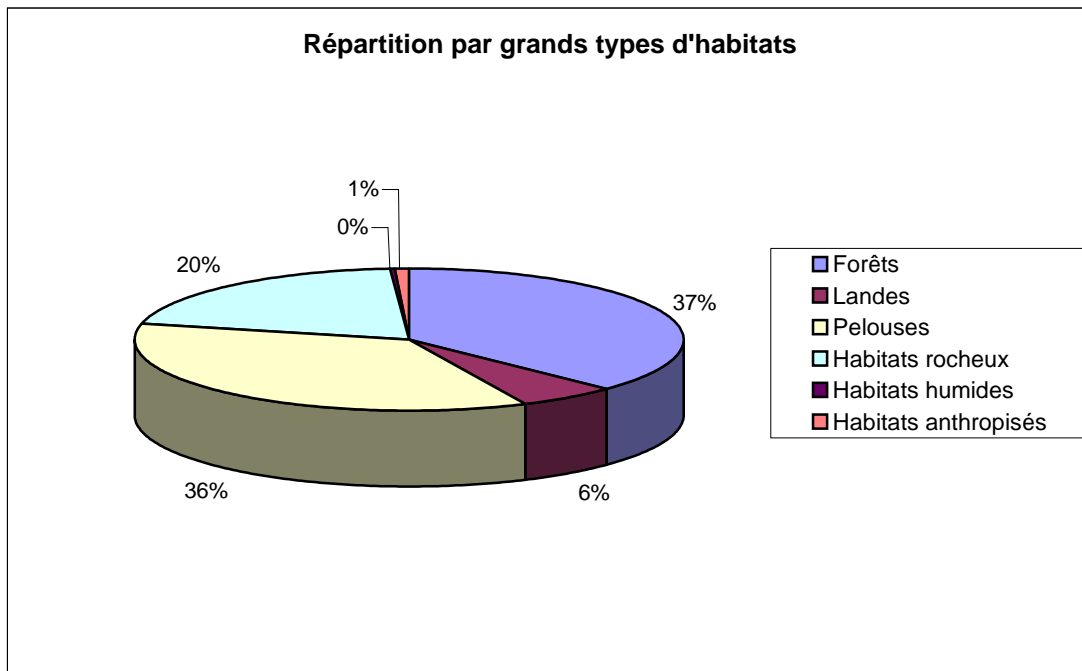
Grand type d'habitat	Codes DH = CB	Dénomination habitat	Description synthétique
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles <i>Pelouses naturelles</i>	6110* = 34.11	<b>*Pelouses basiphiles de l'<i>Allyso-Sedion albi</i></b>	Pelouses pionnières, à dominance de vivaces crassulescentes et infiltrées par des espèces annuelles qui colonisent des dalles rocheuses calcaires horizontales, subissant des contraintes écologiques majeures. Un habitat élémentaire représenté (6110.2*) toujours présent sur de faibles surfaces en mosaïque avec d'autres groupements. (cité pour mémoire, non représenté sur la cartographie)
	6170 = 36.41 36.42 36.43 31.49	<b>Pelouses calcaires alpines et subalpines</b>	L'habitat générique rassemble : — des pelouses calciphiles fermées, mésophiles, à enneigement de mode nival (6170.1) — des pelouses calciphiles subsèches d'altitude, installées sur des crêtes froides et déneigées périodiquement l'hiver, sculptées en guirlandes (6170.6) — des pelouses calciphiles ouvertes, xéro-thermophiles, à enneigement de mode thermique, sculptées en gradins (6170.7). La valeur écologique et biologique de ces pelouses réside dans la variété des habitats et des faciès, dans leur diversité spécifique et leur origine floristique contrastée.
	6210 = 34.31 34.32	<b>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>festuco-brometalia</i>)</b>	L'habitat générique comprend deux sous-types très marqués. Nous avons affaire sur le site à ces deux sous-types représentés chacun par un habitat élémentaire. <u>Sous type 1</u> : Pelouses steppiques subcontinentales (6210.1) Cet habitat est ici marginal et peu caractéristique, il apparaît par petites tâches dans les pelouses du mésobromion dès que le sol devient plus superficiel. Plus en altitude apparaît un faciès à <i>Festuca valesiaca</i> qui se rapproche du 6210.2 qui se développe en bordure de talus de terrasse portant d'anciennes prairies de fauche de montagne. <u>Sous type 2</u> : Pelouses calcicoles semi-sèches subatlantiques (6210.16) Il s'agit ici du mésobromion classique des alpes sud occidentales souvent sous sa forme la plus xérique en bas de versant et plus mésophile à haute altitude.
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles <i>Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement</i>	6230* = 36.31 36.41	<b>* Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</b>	Pelouses présentes sur tous types de substrat, mais offrant des sols marqués par une acidification plus ou moins importante. Un seul habitat représenté (6230.13)* mais présentant différents faciès : — A l'étage subalpin, sur croupes ou pentes faibles, pelouses fraîches méso-hygrophiles à Pâturin violacé — A l'étage subalpin supérieur et alpin, sur replats ou pentes faibles, groupements mésophiles dominés par le Nard raide associé à un cortège floristique diversifié — A l'étage subalpin supérieur et alpin inférieur, sur pentes plus ou moins accentuées, pelouses méso-xérophiles à caractère acidiphile marquée, à <i>Canche flexueuse</i> et <i>Flouve odorante</i> . — A l'étage subalpin supérieur et alpin inférieur, dans les dépressions longuement enneigées, pelouses chionophile, riches en géophytes bulbeux, dominées par la <i>Renoncule de Küpfer</i> et le <i>Vulpin de Gérard</i> .
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles <i>Pelouses mésophiles</i>	6520 = 38.3 36.33	<b>Prairies de fauche de montagne</b>	Prairies développées au sein de l'étage montagnard supérieur à subalpin occupant les replats de fond de vallée et les terrasses d'altitude, utilisées principalement comme zone de parcours par les ovins. On peut distinguer deux faciès principaux : — les prairies à <i>Renouée bistorte</i> et <i>Trisetra jaunâtre</i> présentes localement sur des replats à proximité des cabanes. — les prairies à Fétuque paniculée qui sont pâturées, présentes sur les terrasses d'altitude qui renferment encore une richesse végétale de qualité.
Habitats d'eaux douces <i>Eaux dormantes</i>	3140 = 22.12 x 22.44	<b>Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.</b>	Ces communautés de <i>Chara</i> ssp. se développent au sein de lacs ou de mares, de profondeur variable, à granulométrie riche en sables, galets et graviers. Les eaux sont de nature météorique, issues de cours d'eau et de ruissellement. Ces végétations pionnières offrent un développement de type estival
Prairies humides	6410 = 37.31	<b>Prairie à Molinie sur calcaire</b>	Une seule occurrence de cet habitat sur Champérous (les Granges). Il s'agit d'un replat sur lequel l'eau d'une source s'infiltré et sature le terrain qui exprime alors une flore hygrophile.

Grand type d'habitat	Codes DH = CB	Dénomination habitat	Description synthétique
Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais <i>Bas-marais calcaires</i>	7220 * = 54.12	<b>*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (Cratoneurion)</b>	au niveau des zones de contacts et accidents géologiques émergent de nombreuses sources. La multiplicité des conditions stationnelles (vitesse d'écoulement, dureté des eaux et caractéristiques physico-chimiques) permet le développement d'un panel diversifié de communautés bryophytiques colonisées par une végétation plus ou moins clairsemée de Phanérogames. L'exemple le plus marquant est la source pétrifiante de Costeplane qui a, en grande partie, déterminé l'implantation du site Natura 2000
	7230 = 54.2	<b>Tourbières basses alcalines</b>	Communautés végétales de bas-marais, présentes de l'étage montagnard à l'étage alpin (entre 1500 m. et 2400 m.), occupant des positions topographiques variées (dépressions, tourbières de pente et surtout bords de torrents, de lacs,...), développées sur calcaire, présentant un sol gorgé d'eau, de pH neutre à très alcalin. Un seul habitat est présent (7230.1) regroupant une diversité de petites communautés et présentant une valeur fonctionnelle très importante car il abrite un grand nombre d'espèces, animales et végétales, spécialisées dont certaines sont très étroitement dépendantes de ces milieux pour survivre.
Habitats rocheux et grottes <i>Eboulis rocheux</i>	8120 = 61.23 61.31	<b>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)</b>	La richesse géomorphologique associée aux contrastes microclimatiques se traduit par le développement de 3 habitats élémentaires (8120-3 ; 81120-4 ; 8120-5) comprenant chacun plusieurs faciès et par l'expression d'une flore lithophile très diversifiée. De nombreuses endémiques alpines ou orophytes du Sud-Ouest des Alpes sont présentes dans ces pierriers
	8130 = 61.31	<b>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</b>	Présence d'un seul habitat élémentaire (8130-1); éboulis calcaires non stabilisés, sur pentes marquées, présentant une granulométrie plutôt fine, des étages montagnard et subalpin, aux expositions ensoleillées.
	8210 = 62.13 62.15	<b>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</b>	Distinction de deux habitats élémentaires (8210-8 ; 8210-12) répartis en fonction de l'altitude et des conditions microclimatiques ; l'habitat (8210-12) présente deux faciès et héberge de nombreuses endémiques.

Nota : l'astérisque (\*) précédent les noms des habitats indique le caractère prioritaire de celles-ci.

## 2.1.2. Tableau récapitulatif des surfaces des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire par types de formations végétales.

Types de formations végétales	Surfaces habitats d'intérêt communautaires et prioritaires (ha)	Pourcentage de la surface totale du site
<b>Forêts</b>	<b>180,85</b>	<b>11,97</b>
<b>Landes</b>	<b>87,97</b>	<b>5,82</b>
<b>Pelouses</b>	<b>531,61</b>	<b>35,18</b>
<b>Habitats rocheux</b>	<b>306,15</b>	<b>20,26</b>
<b>Habitats humides</b>	<b>1,77</b>	<b>0,12</b>
<b>Habitats anthropisés</b>	<b>13,38</b>	<b>0,89</b>
<b>Total</b>	<b>1121,73</b>	<b>74,24</b>



Cf. carte des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire ci-dessous.

## 2.2. Inventaires des espèces

### 2.2.1. Méthodologie d'inventaire et de cartographie

Les études des espèces d'intérêt patrimonial ont été réalisées par l'ONF lorsqu'il possédait les compétences requises en interne ou sous-traitées à des associations naturalistes.

Etude réalisée	Opérateur
Lépidoptères	Office National des Forêts & Proserpine
Flore	Observatoire de l'Environnement et des Politiques Publiques & Office National des Forêts
Chauves souris	Office National des Forêts
Oiseaux	Office National des Forêts

Espèces dont la conservation nécessite la désignation d'un site Natura 2000



Annexe II de la Directive Habitats

Espèces faisant l'objet de protection stricte



Annexe IV de la Directive Habitats

Espèces dont le prélèvement est possible sous réserve de mesures de gestion adaptées



Annexe V de la Directive Habitats

Les études de la flore et de la faune entreprises à l'occasion de la mise en application de la Directive Habitats ont permis l'identification de **21** espèces inscrites dans ses annexes II et IV, dont **3** espèces de l'annexe II.

	Groupe	Annexe II		Annexe IV	
		Nombre	Espèce	Nombre	Espèce
ESPECES ANIMALES	Mammifères	1	<i>*Canis Lupus</i>	1	<i>*Canis Lupus</i>
	dont Chiroptères	7	<i>Rhinolophus hipposideros</i> <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> <i>Myotis myotis</i> <i>Myotis blythi</i> <i>Myotis emarginatus</i> <i>Miniopterus schreibersi</i> <i>Barbastella barbastellus</i>	16	<i>Rhinolophus hipposideros</i> <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> <i>Myotis daubentoni</i> <i>Myotis mystacinus</i> <i>Myotis alcathoe</i> <i>Myotis brandti</i> <i>Myotis nattereri</i> <i>Myotis myotis</i> <i>Myotis blythi</i> <i>Nyctalus leisleri</i> <i>Eptesicus nilsoni</i> <i>Barbastella barbastellus</i> <i>Pipistrellus pipistrellus</i> <i>Pipistrellus kuhli</i> <i>Hypsugo savii</i> <i>Plecotus auritus</i> <i>Plecotus macrobullaris.</i>
	Lépidoptères	1	<i>Graellsia isabelae</i>	2	<i>Parnassius apollo</i> <i>Maculinea arion</i>
ESPECES VEGETALES	Flore	2	<i>Aquilegia bertolonii</i> <i>Astragalus alopecurus</i>		

Nota : l'astérisque (\*) précédant les noms d'espèces indique le caractère prioritaire de celles-ci.

## 2.2.2. Les espèces végétales N2000

Taxons	Directive Habitats	Convention Washington	Protection Nationale	Protection Régionale	Protection départementale	Livre Rouge National	Indice de rareté 04
<i>Aquilegia Bertolonii Schott</i> 1474	Annexe II		Annexe I			Tome 2	AC
<i>Astragalus alopecurus Pallas</i> 1557	Annexe II		Annexe I			Tome 1	R
<i>Gentiana lutea</i> L.	Annexe V				Cueillette réglementée		C

## 2.2.3. Les espèces animales N2000

### Insectes

Lépidoptères de l'annexe II : 1 espèce

Code		
1015	<i>Graellsia isabelae</i>	Isabelle

Lépidoptères de l'annexe IV : 2 espèces

<i>Parnassius apollo</i>	Apollon
<i>Maculinea arion</i>	Azuré du serpolet

### Mammifères

Mammifères de l'annexe II : 8 espèces

Les chauves-souris (ou chiroptères) sont des mammifères dont on compte 33 espèces en France sur les 41 européennes. 31 espèces sont présentes en région Provence Alpes Côte d'Azur.

Principalement insectivore, chaque espèce occupe une niche écologique bien particulière.

Au cours des 40 dernières années, des études scientifiques menées en Europe ont révélé un déclin catastrophique des populations de chauves-souris. C'est la raison pour laquelle toutes les espèces sont protégées par la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature et inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitat (92/43 CEE). 13 d'entre elles sont incluses dans l'annexe II nécessitant la désignation de zones spéciales de conservation.

Le site, grâce à son amplitude altitudinale et à la présence anthropique encore assez forte, est particulièrement favorable aux chiroptères, il est utilisé par les chauves-souris pendant toute la durée de leur cycle vital.

Ce premier inventaire est qualitatif : en effet, seule la recherche d'espèces est réalisable dans un premier temps ; la recherche de gîtes (arbres à cavités, fissures dans les falaises) est toujours possible mais nécessite des études plus fines où il est impératif d'inclure du radio tracking par la pose d'émetteurs sur des individus capturés et demande d'importants

moyens financiers étalés sur plusieurs années.

Il est primordial, en l'état des connaissances actuelles (statut et répartition) des chiroptères sur ce site Natura 2000 que la prise en compte des chauves-souris passe par un complément d'études et un suivi à long terme. Il sera essentiel de faire une étude et un suivi scientifique sur le rôle des cavités pour le transit, la reproduction et l'hibernation des espèces Annexe II du site.

Le loup, en provenance d'Italie, a recolonisé les alpes Françaises à partir de 1992. Ce carnivore, regroupé en meutes, occupe des aires vitales de superficie nettement supérieure à celle du site Natura 2000. Sa présence sur celui-ci est donc épisodique mais néanmoins avérée comme le démontre les dégâts occasionnés aux troupeaux d'ovins utilisant les alpages en été.

Codes		
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Grand rhinolophe
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Petit rhinolophe
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin
1307	<i>Myotis blythi</i>	Petit murin
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées
1310	<i>Miniopterus schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers
1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle
1352	<i>Canis lupus*</i>	Loup

#### Mammifères de l'annexe IV : 13 espèces

<i>Myotis daubentoni</i>	Murin de Daubenton
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches
<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoe
<i>Myotis brandti</i>	Murin de Brandt
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler
<i>Eptesicus nilsoni</i>	Sérotine de Nilsson
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle soprane
<i>Pipistrellus kuhli</i>	Pipistrelle de Kuhl
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi
<i>Plecotus macrotus</i>	Oreillard de montagne
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux

## 3. LES ACTIVITÉS HUMAINES

### 3.1. Les activités agricoles et pastorales

Ce sont encore les activités principales du secteur étudié. Les cultures, concentrées dans les fonds de vallée servent uniquement à l'alimentation hivernale des troupeaux et l'utilisation de

l'espace est devenue plus extensive, aussi la nature reprend ses droits et l'inexorable fermeture du milieu est seulement ralentie par la dent et le piétinement du bétail.

### **3.1.1. L'activité d'élevage**

Les exploitants du site se consacrent à l'élevage. Les cheptels sont constitués de brebis qui parcourent les pâturages et les alpages, elle sont en bergerie seulement durant l'hiver.

Le site comprend 2 unités pastorales. Toutes les pelouses du site sont parcourues ainsi qu'une partie des forêts. La surface pâturée avoisine 852 ha soit 56 % du site. La majorité des terrains appartiennent aux communes et à des propriétaires privés.

Les unités pastorales de Costeplane sont utilisées en alpage par un seul troupeau qui vient des Hautes Alpes . Les près de Champ Contier et Costeplane sont parcourus avant la montée en alpage et sont repassés à l'automne. Les pâturages de Champérous sont utilisés en demi saison par trois petits troupeaux qui sont ensuite regroupés en alpage

Le maintien du pastoralisme est indispensable à la conservation en bon état des pelouses du site. L'animateur du site devra donc inscrire dans ses priorités la recherche de crédits visant à améliorer les infrastructures pastorales du site.

## **3.2. Les pratiques cynégétiques**

### **3.2.1. La Chasse**

Sur l'ensemble du site, l'organisation de l'activité cynégétique est simple : chaque commune possède sa société de chasse à laquelle sont loués les terrains communaux, le plus souvent à titre gratuit.

Les terrains de l'état, sur la commune de Faucon sont loués en location amiable par bail.

Les tendances générales sont semblables à celles prévalant sur toutes les Alpes du sud :

- forte diminution du petit gibier (Tétras lyre, Lagopède, Bartavelle, Caille des blés Lièvre variable et lièvre commun, ...). Cependant nous manquons cruellement de données permettant d'étayer ces observations. Il n'y a pas de comptage officiel et régulier.
- forte augmentation des ongulés. Ces derniers sont très bien représentés puisque le sanglier, le chevreuil, le cerf (en limite du site à basse altitude), le mouflon et le chamois fréquentent le site. Grâce à une gestion raisonnable, la quantité de grand gibier est en constante augmentation.

### **3.2.2. La Pêche**

L'activité halieutique se pratique sur le site principalement dans le cours de l'Ubaye. Elle n'a aucun impact sur le site.



### **3.3. Les activités touristiques et de loisirs**

#### **3.3.1. Randonnée pédestre**

C'est la forme de tourisme la plus développée et la mieux répartie sur le massif.. Le balisage et l'entretien des sentiers sont réalisés par l'ADRI 04 (Association Départementale Randonnée et Itinéraires). La période privilégiée de la randonnée pédestre est la saison estivale, durant les vacances scolaires.

La fréquentation est relativement faible du fait de la difficulté de l'accès motorisé et des grands dénivelés. En tout état de cause, elle n'est pas de nature, à elle seule, à constituer une cause de dégradation des habitats ou une perturbation grave de la faune si l'on excepte le dérangement voire les dégâts causés par les chiens d'agrément. Aucune donnée fiable de fréquentation n'est disponible à l'heure actuelle.

- Les trois itinéraires les plus utilisés par les randonneurs sont :
- Le Col de la Rousse qui permet de rejoindre la vallée de la Durance à partir de Champ Contier
- Le circuit de la cabane du Sauze à partir du même point de départ.
- Les sentiers qui desservent les maisons forestières de Champérous et de Belmont qui sont des buts de randonnée ainsi que le chemin horizontal qui les relie.

Les nombreuses cascades du site constituent le but de randonnées familiales.

#### **3.3.2. Autres sports**

**Le vélo tout terrain (VTT)** se cantonne sur Champérous ou la fréquentation reste modeste.

**Le canyoning** se pratique dans le torrent de la Blache en dessous de la résurgence de Costeplane. Il s'agit d'un parcours d'initiation dont la fréquentation est le plus souvent encadrée par des professionnels de la vallée. Son impact sur les milieux est faible vu la petite longueur concernée.

#### **3.3.3. Cueillette de champignons et autres produits de la nature**

La récolte des menus produits, champignons, fraises, framboises, myrtilles pour usage familial se pratique sur l'ensemble de la forêt à titre gratuit.

Cette activité se déroule en différents points selon le produit récolté.

L'activité présente un caractère diffus inhérent à la pratique n'engendrant pas de troubles significatifs pour la faune et encore moins pour la flore et les habitats.

#### **3.3.4. Retombées économiques locales**

Les retombées économiques locales de la fréquentation touristique sont importantes au niveau de la vallée de l'Ubaye dont le tourisme constitue la première activité économique.

Le site Natura 2000 n'entre pas pour une part importante dans l'attrait touristique de la vallée si l'on excepte l'aspect paysager qui est important en particulier du fait des nombreuses cascades et de la résurgence de Costeplane.

La demande sociale en espaces naturels étant une donnée incontournable, il convient de tenter au travers d'actions de sensibilisation, d'information, de surveillance adaptées aux enjeux, ainsi que la réalisation de certains aménagements, d'en minimiser les impacts négatifs, tant au niveau de la protection de la nature que des gênes occasionnées à des activités agro-pastorales dont l'intérêt est reconnu en terme de gestion de la biodiversité.

Les communes ne désirent pas un développement touristique à outrance mais plutôt un tourisme accompagné permettant un contrôle et une action d'information et de sensibilisation du public.

### **3.4. L'activité sylvicole**

La superficie forestière du site est relativement faible et la production des forêts concernées est limitée par les facteurs climatiques dus à une altitude élevée ainsi que par les facteurs édaphiques. De plus, la topographie rend l'exploitation des bois difficile et coûteuse. L'ensemble de ces causes explique que l'exploitation forestière reste peu importante sur le territoire du site.

Les seules zones boisées exploitables du site correspondent au boisements RTM de Champérous. Elles sont plantées de mélèzes, pins noirs d'Autriche et pins à crochets ; leur partie basses sont bien desservies par un réseau de pistes et de traînes. La valeur des bois reste cependant faible. Les autres forêts sont composées majoritairement de jeunes boisements de pins sylvestre relativement jeunes. La plupart sont inaccessibles du fait de la présence de barres rocheuses et de faible intérêt économique du fait de la pauvreté des sols. Enfin, à plus faible altitude, se développent des taillis de chêne pubescent dont les zones desservies pourraient être exploitées pour la production de bois de chauffage.

#### **3.4.1. La gestion des forêts publiques**

La seule forêt publique du site est la forêt domaniale de Champérous.

Elle est traitée en futaie irrégulière par bouquets et parquets

L'aménagement prévoit une irrégularisation du peuplement par l'ouverture de trouées de régénération de faible superficie.

Aucune intervention ne sera pratiquée dans les parcelles situées au dessus de 2000m d'altitude. En dessous, des opérations de régénération seront conduites par trouées. 16 hectares seront ouverts durant les 20 prochaines années soit environ 10 % de la surface des parcelles concernées. Par ailleurs, 24,7 hectares seront parcourus par des coupes d'éclaircies visant à améliorer la qualité et la stabilité de peuplements.

#### **3.4.2. La gestion des forêts privées**

Aucun plan simple de gestion n'est réalisé sur le site.

Les seules forêts privées susceptibles d'exploitation sont les taillis de chêne pubescent de faible superficie.

### **3.4.3. Incendies et D.F.C.I.**

L'Ubaye a été identifiée comme massif à risque modéré dans le cadre du Plan Départemental de Prévention des Forêts Contre les Incendies (P.D.P.F.C.I.). Ce risque modéré n'est néanmoins pas à sous-estimer comme a pu le démontrer le dernier incendie du 3 au 7 avril 2002 en forêts domaniales de Costebelle et Riou-Bourdoux (250 ha parcourus).

La sécheresse hivernale de la vallée (caractéristique des Alpes internes) renforce le risque dans un secteur où les moyens de lutte peuvent être difficilement opérationnels compte tenu des difficultés d'accès aux massifs..

### **3.5. Activités liées à la sensibilité aux risques naturels**

Le risque incendie sur le site présente un aléas faible à moyen pour les parties basses du site. Il va de soi que le réseau d'équipements à vocation DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) n'est que très peu développé et se résume à un inventaire des pistes praticables et des points d'eau utilisables en cas de besoins dans le cadre des politiques départementales de prévention des feux de forêt :

- pistes DFCI.
- points d'eau et citernes pour les véhicules terrestres et HBE (accessible aux hélicoptères bombardiers d'eau).

Le risque potentiel existe en condition de sécheresse estivale, essentiellement dans les zones basses et exposées. La remontée de la végétation et l'abondance des formations arbustives à genêts sont des facteurs aggravants du risque.

La forêt domaniale a fait l'objet de travaux de reboisement pour lutter contre les phénomènes d'érosion et les débordements torrentiels du siècle dernier, quand les versants très déboisés n'absorbaient plus les fortes précipitations. Aujourd'hui le couvert végétal est largement suffisant et ces phénomènes sont très atténués.. Les barrages érigés dans les fonds de vallon au siècle dernier doivent être entretenus régulièrement afin de bloquer au mieux par le bas les glissements de terrains affectant les berges au niveau du contact entre les terres noires autochtones et les plaquages glaciaires du quaternaire.

### **3.6. Les projets en matière d'aménagement**

Aucun projet d'aménagement lourd n'est programmé sur le site.

Il serait bon d'entreprendre des travaux d'amélioration pastorale (points d'eau, parcs de nuit) et de réfection et entretien de chemins.

## 4. ANALYSE ECOLOGIQUE ET FONCTIONNELLE

### 4.1. Synthèse des connaissances biologiques

#### 4.1.1. Evolution de la richesse biologique du site au cours des dernières décennies

La plupart des milieux caractérisés sur le site, et parmi eux un nombre important de milieux d'intérêt communautaire au sens de la Directive Habitats, sont d'origine anthropique. Toutefois la déprise agricole et forestière a été très marquée sur le site au cours du siècle dernier et la plupart des milieux ne sont plus entretenus aujourd'hui comme ils l'étaient encore il y a 50 ou 100 ans. Naturellement, l'agriculture et la sylviculture des espaces les moins productifs ont été délaissées en premier et ce phénomène a pris de l'ampleur au cours du siècle dernier, touchant des surfaces considérables.

Seules les zones les plus accessibles et les plus riches sont encore cultivées de manière relativement intensive. Les surfaces concernées sont minimales.

La diminution de la pression pastorale ou forestière, voire l'abandon de toutes pratiques, ont été suivies d'une forte dynamique naturelle d'embroussaillage et de reforestation.

Un grand nombre d'habitats ou d'espèces d'intérêt communautaire correspondent à des milieux créés ou favorisés par l'homme au cours des siècles et sont fortement affectés par la dynamique d'enrichissement, puisqu'ils représentent des stades plus ou moins transitoires susceptibles, à plus ou moins long terme, de disparaître ou régresser fortement par la dynamique naturelle en l'absence d'intervention humaine.

D'autres peuvent être par contre favorisés par l'expression de la dynamique naturelle sur certains espaces.

Il apparaît difficile d'évaluer précisément l'évolution de la richesse biologique du site au cours des dernières décennies dans la mesure où les données anciennes sont très parcellaires et fournissent des informations relatives aux espèces mais très peu aux habitats.

Les données bibliographiques associées à nos prospections de terrain permettent toutefois de tracer quelques grandes lignes de l'évolution biologique des grands compartiments écologiques du site.

Concernant les prairies, les données bibliographiques du CERPAM notamment, mettent en évidence une perte de la biodiversité des prairies de fauche liée aux modifications des pratiques. Cette diminution de la richesse affecte principalement les prairies à Fétuque paniculée (comme dans l'ensemble des Alpes). Les prairies de fauche à Trisète doré (très minoritaires) sont également touchées par cette perte de biodiversité et souffrent de l'embroussaillage ou de la recolonisation forestière.

Concernant les pelouses, l'évolution de la richesse biologique est variable selon les grands habitats génériques. Notamment pour les pelouses boréo alpines qui constituent dans l'ensemble des groupements diversifiés toutefois on peut soupçonner dans certains secteurs une régression spatiale et de la diversité floristique en liaison avec l'assèchement estival et la réduction de la couverture nivale.

Les milieux forestiers sont en expansion comme partout ailleurs. Les principales zones d'expansion se situent sur les prés de Champérous (menace des stations d'astragale queue de renard), prés de Costeplane et de Champ Contier par le pin sylvestre ; bas des pâturages du Sauze et de l'aiguille par le mélèze et le pin à crochets. La dynamique du pin cembro est

quant' à elle beaucoup plus intéressante sur le plan de la biodiversité, elle est bien présente en limite supérieure du site sur le tènement de Champérous.

#### **4.1.2. Les foyers biologiques actuels du site**

Les foyers biologiques du site sont représentés par différents compartiments écologiques :

##### Les prairies et pelouses

Les alentours de la cabane du Sauze présentent une mosaïque de milieux très variés et intéressants avec des sources et bas marais et des crêtes d'éboulis très sèches. Les prairies à Trisète et Renouée bistorte sont riches en espèces et les pelouses acidiphiles qui les surmontent sont particulièrement riches en Nigritelles.

Les prairies et pelouses du lieu dit le Vallon sont également très intéressantes du fait de la présence de la fétuque du Valais qui marque le paysage. A noter la très belle station de *Stemacantha* au dessus du lieu dit en bord de chemin quelquefois en mélange avec l'Ancolie de Bertoloni. Enfin, on ne peut passer sous silence la station d'Astragale queue de renard de Champérous ainsi que sa zone humide qui génère un contraste très intéressant.

##### Les landes

Les landes les plus intéressantes sont les landes artico-alpines à *Vaccinium uliginosum* car elles sont très peu étendues et en situation marginale sur les quelques ubacs d'altitude présents sur le site dans le vallon du Clot du mélèze et sur l'Aiguille. On notera la présence des saules nains *Salix reticulata* et *Salix retusa*. La landine à *Dryas octopetala* du Clot du mélèze est également notable par sa grande étendue.

##### Les milieux forestiers

Le mélézin à hautes herbes de Champérous est intéressant par sa typicité. Les peuplements lâches de pins à crochets naturels et de pins cembro en limite du tènement de Champérous sont également à noter. L'arrivée de quelques semis de hêtres sous les pins sylvestres de Champ Contier mériterait d'être suivie afin de déterminer s'il s'agit d'une véritable succession forestières ou simplement d'un épiphénomène.

#### **4.2. Fonctionnalité écologique du site**

##### **4.2.1 Interrelations entre habitats/espèces et activités humaines**

Les interactions les plus marquantes concernent bien évidemment la mise en valeur de la terre par l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture. D'autres interactions existent avec la pratique de loisirs de divers type, elles sont en général plus ponctuelles. Enfin les aménagements généraux d'infrastructures de communication peuvent induire des impacts non négligeables.

#### 4.2.1.1. Les activités agropastorales

C'est l'exploitation des terres par l'homme qui a permis l'apparition de milieux ouverts très spécifiques et le développement des espèces qui y sont adaptées. Actuellement c'est encore elle qui permet le maintien de ces mêmes espèces bien que les modes d'exploitation aient beaucoup évolué. Pour l'avenir, on ne peut raisonnablement penser pouvoir conserver une superficie suffisante de ces milieux sans que s'y exerce une activité économique de production. Il est donc impératif de maintenir des pratiques de production agricole et pastorale sur les espaces étudiés.

Leur impact est indispensable à la conservation des habitats suivants :

Code Natura	Code C.B	Habitat	Surface	Code carte
<b>4090</b>	31.7E	<b>Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux</b>	<b>10,86</b>	
<b>6170</b>	36.41 36.42 36.43 31.49	<b>Pelouses calcaires alpines et subalpines</b>	<b>316,47</b>	
<b>6210</b>	34.3265	<b>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (festuco-brometalia)</b>	<b>64,70</b>	
<b>6210*</b>	34.314	<b>Pelouses steppiques subcontinentales</b>	<b>31,39</b>	
<b>6230*</b>	36.31 36.41	<b>*Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</b>	<b>117,09</b>	
<b>6520</b>	38.3 36.33	<b>Prairies de fauche de montagne</b>	<b>11,97</b>	
<b>6410</b>	37.311	<b>Prairie à Molinie sur calcaire</b>	<b>0,60</b>	
<b>7230</b>	54.2	<b>Tourbières basses alcalines</b>	<b>0,31</b>	

**Ces habitats représentent la moitié (8/16) des habitats d'intérêt communautaire du site et une proportion de 36,6% de la superficie du site pour une surface totale de 553,4 ha**

Les changements d'utilisation des prairies traditionnellement vouées à la fauche induisent une modification de la composition floristique de ces prés. Actuellement, ces prairies sont abandonnées ou utilisées pour le pâturage ovin ce qui entraîne un appauvrissement de la diversité floristique et une banalisation de la flore (diminution des Légumineuses et des Graminées, prédominance de certaines espèces délaissées par le bétail).

#### 4.2.1.2. Activité forestière

Il est évident que la sylviculture peu avoir une influence sur l'état de conservation des habitats forestiers. Toutefois, la sylviculture préconisée pour les forêts du site devrait leur assurer une évolution compatible avec le maintien en bon état de conservation des habitats forestiers.

#### 4.2.1.3. Tourisme et loisir

Toute pénétration humaine dans un espace naturel interfère bien évidemment avec le milieu, en particulier avec la faune sauvage qui n'y est jamais indifférente. La sensibilité des espèces et des milieux est très variable. Aucune activité de tourisme actuellement pratiquée n'est de nature à générer d'importants problèmes en terme de conservation de la biodiversité.

#### 4.2.1.4. Infrastructures

Les travaux routiers quelles que soient leurs finalités peuvent avoir des impacts importants sur certains habitats, notamment les habitats humides.

Tout projet d'implantation de parcs éolien ou photovoltaïque devra faire l'objet d'une étude d'impact détaillée et de suivis biologiques après l'implantation éventuelle en vu d'établir l'impact réel de l'infrastructure.

### 4.3. Etat de conservation

#### 4.3.1. Etat de conservation des habitats

Habitat	Remarques au sujet de l'état de conservation de certains secteurs	Etat de conservation
<b>Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i></b>	Habitats dans l'ensemble fragmentés, ne formant pas de boisements continus de vastes superficies ; rareté de vieux stades forestiers ; peuplements faiblement colonisés par le Pin cembro	Moyen
<b>*Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i></b>	Bonne régénération dans l'ensemble ; diversité et contrastes des habitats ; les Pinaies mésophiles sont de meilleure qualité au niveau de la diversité et sont installées sur des terrains plus stables ; les Pinaies sèches sont moins riches et sont installées sur des terrains soumis à des glissements.	Bon
<b>Landes alpines et boréales</b>	L'habitat générique est bien représenté par trois habitats élémentaires bien typés mais de très faible superficie ;	Moyen
<b>Landes alpines et boréales</b> Fourrés xérophiles et méso-xérophiles des Alpes internes à Astragale queue de renard et Genévrier sabine (4060.9)	L'habitat est peu étendu mais constitue des formations typiques en raison de sa structuration en mosaïque. Les perspectives de conservation des fonctions sont moyennes en raison d'un enrésinement par les ligneux toutefois la restauration est possible avec un effort moyen.	Bon
<b>Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux</b>	L'habitat occupe une vaste superficie sur le site, est bien typé sur le plan floristique mais présente une sur-représentation des stades d'éboulis fixés et des pelouses ouvertes	Bon
<b>*Pelouses basiphiles de l'<i>Allyso-Sedion albi</i></b>	L'habitat occupe une faible superficie sur le site mais apparaît régulièrement en mosaïque avec d'autres habitats ; il présente une assez bonne typicité, un bon degré de conservation de la structure et des fonctions	Bon
<b>Pelouses calcaires alpines et subalpines</b>	L'habitat générique occupe une vaste superficie, rassemble une grande diversité d'habitats élémentaires aussi bien sur le plan floristique que écologique ; la dynamique est dans l'ensemble progressive.	Excellent
<b>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>festuco-brometalia</i>)</b>	Cet habitat occupe une large distribution altitudinale depuis le bord de l'Ubaye jusqu'à l'étage subalpin. Il présente donc des faciès variés. La principale menace est l'envahissement par les ligneux qui est déjà avéré en de nombreux points.	Moyen
<b>* Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</b>	L'habitat générique occupe une vaste superficie, rassemble une diversité importante d'habitats élémentaires aussi bien sur le plan floristique que écologique ; la dynamique est dans l'ensemble progressive. A noter la très grande richesse en orchidées.	Excellent

Habitat	Remarques au sujet de l'état de conservation de certains secteurs	Etat de conservation
<b>Prairies de fauche de montagne</b>	L'état de conservation des prairies de fauche du site varie en fonction des habitats élémentaires impliqués : les prairies de fauche à Triseté doré présentent un état de conservation moyen ; les prairies de fauche à Fétuque paniculée mésophiles à mésohygrophiles offre un bon état de conservation	Moyen à bon
<b>*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)</b>	Habitat présentant une très bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant une superficie significative sur le site grâce à sa présence localisée en de multiples points le long des ruisseaux et à la grosse résurgence de Costeplane ; excellent degré de conservation de la structure et des fonctions ; habitat présentant dans l'ensemble un caractère permanent	Excellent
<b>Tourbières basses alcalines</b>	Habitat rare sur le site, présentant une très bonne typicité sur le plan floristique et écologique; évolution régressive en certains points du site.	Moyen
<b>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)</b>	Habitat renfermant une très grande diversité de groupements, présentant une très bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant de vastes superficies ; habitat à caractère permanent en altitude.	Excellent
<b>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</b>	Habitat peu diversifié sur le plan des groupements, présentant une bonne typicité; habitat à caractère permanent sur marnes à pentes prononcées, présentant localement une évolution régressive à basse altitude du fait de sa stabilisation et de l'envahissement par des ligneux.	Moyen
<b>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</b>	Habitat renfermant une très grande diversité de groupements, présentant une très bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant de vastes superficies ; habitat à caractère permanent	Excellent

#### 4.3.2. Etat de conservation des espèces de la Directive et des espèces patrimoniales

Etats de conservation des espèces de l'annexe II :

Espèce	Nom scientifique	Etat de conservation	Commentaires
Ancolie de Bertoloni	<i>Aquilegia bertolonii</i>	Bon	Aucune menace avérée. L'état ne peut être qualifié d'excellent du fait d'un nombre d'individus assez faible.
Astragale queue de renard	<i>Astragalus alopecurus</i>	Bon	Menacée sur le long terme par l'envahissement par le pin sylvestre L'état ne peut être qualifié d'excellent du fait d'un nombre d'individus assez faible.
Isabelle	<i>Graellsia isabelae</i>	Excellent	L'état de conservation est évalué au niveau de la vallée de l'Ubaye
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Excellent	Très importante colonie de reproduction à proximité immédiate du site
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Excellent	Trois très belles colonies de reproduction à proximité immédiate du site.
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	moyen	1 seul contact à proximité du site Seules des recherches complémentaires permettront d'affiner nos connaissances et de statuer sur l'espèce.
Petit murin	<i>Myotis blythi</i>	moyen	1 seul contact à proximité du site Seules des recherches complémentaires permettront d'affiner nos connaissances et de statuer sur l'espèce.
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	moyen	Un seul individu capturé



Espèce	Nom scientifique	Etat de conservation	Commentaires
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	moyen	Peu de contacts par ultrasons. Présence très intéressante car il s'agit d'une espèce méditerranéenne en limite d'aire de répartition
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	Excellent	Très nombreuses captures.
Loup	<i>Canis lupus</i>	indéterminé	Pas d'études réalisées pour le document Données trop fragmentaires

### 4.3.3. Etat de conservation du site

Le site présente un état de conservation variable au niveau spatial et selon les types d'habitats. **Les forêts** présentent un bon état de conservation. A noter la richesse en feuillus de montagne le long du sentier conduisant à Parual et l'excellent état du mélézin qui n'a jamais été exploité.

**Les landes**, sont peu représentées sur le site, elles sont en bon état de conservation.

**Les prairies** qui occupent une superficie significative sur le site présentent des états de conservation variables mais satisfaisant dans la plupart des cas.

**Les pelouses** occupent de vastes superficies, elles présentent une grande diversité avec un état de conservation globalement de bonne qualité. Excellent état des pelouses à nard riches en espèces qui sont très riches en orchidées.

**Les milieux humides** présentent une forme naturelle en arborescence qui induit une bonne connectivité des divers milieux sur l'ensemble du site. Ils présentent une grande diversité biologique et leur état de conservation est globalement bon.

**Les milieux rocheux** présentent un bon état de conservation et une bonne diversité biologique.

## 5. LES ENJEUX DE CONSERVATION

### 5.1. Les enjeux concernant les habitats

La Directive Habitats demande d'assurer le maintien, en bon état de conservation, des habitats de son annexe I et des espèces de son annexe II, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des particularités régionales et locales.

L'enjeu prioritaire est donc bien la conservation des habitats et des espèces. Sur notre site, il devra être atteint en tenant compte :

- des exigences de production pastorale et forestière,
- des activités sociales et de loisirs (chasse, tourisme, activités culturelles, activités sportives, cueillette de champignons et de petits fruits),
- des nécessités d'intervention sur l'espace naturel en vu de la protection des biens et des personnes.

Les habitats que l'on doit maintenir en bon état de conservation sont les suivants :

Code Eur27	Habitat	Valeur patrimoniale globale/locale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
9430*	Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	Moyenne/Moyenne	Faible/Faible	Faible	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) Présence de vieux boisements qui augmente sa valeur locale. Pressions anthropiques et potentielles faibles.
9420	*Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	Très forte/Forte	Faible/Moyen	Moyen	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. Sa localisation ponctuelle lui confère une forte vulnérabilité à l'égard des incendies.
4060	Landes alpines et boréales	Moyenne/Forte	Faible	moyen	Les landes à <i>Vaccinium</i> sont très réduites en surface et sont donc fragiles. Les landes à genévrier (nain, commun et sabine) sont par contre en bon état et suffisamment étendues.
4090	Landes oroméditerranéennes endémiques à <i>Genêt épineux</i>	Forte/Moyenne	Moyen/Faible	Faible	Formations subissant des pressions anthropiques locales (surpiétinement des troupeaux) mais bien représentées sur le site ;
6110*	* <i>Pelouses basiphiles de l'Allyso-Sedion albi</i>	Moyenne/Moyenne	Faible/Faible	Faible	Néant
6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	Moyenne/Moyenne	Moyen/Moyen	Moyen	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. Subissant des pressions locales anthropiques (surpiétinement des troupeaux).
6210-1	Pelouses steppiques subcontinentales	Très forte/ Très forte	Fort/Moyen	Fort	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) menacées seulement par l'évolution à long terme des écosystèmes par apports de matières organique, constitution de sols et évolution vers les mésobromion.
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>festuco-brometalia</i> )	Moyenne/Moyenne	Moyen/Moyen	Moyen	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. La forte richesse en orchidées (Nigritelles) est une caractéristique locale qui augmente la valeur patrimoniale locale. Les menaces sont faibles

Code Eur27	Habitat	Valeur patrimoniale globale/locale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
6520	Prairies de fauche de montagne	Forte/Moyenne	Fort/Fort	Fort	Risques variables selon les types rencontrés sur le site : - Les Prairies de fauche à Trisète doré sont très localisées et subissent de fortes menaces (arrêt de la fauche et enrésinement). - Les Prairies à Fétuque offrent une valeur patrimoniale forte de par leur richesse en espèces. Les menaces sont fortes. Le bon état de conservation dépend directement de la gestion pastorale appliquée sur ces milieux.
7220*	*Sources pétrifiantes avec formations de travertins ( <i>Cratoneurion</i> )	Forte/Forte	Moyen/Moyen	fort	Formation ponctuelle, d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces régionales Habitats peu menacé sur le site à court terme mais menaces potentielles liée à l'assèchement ou la réduction des débits des sources. La cascade de Costeplane est un site classé et un ENS
7230	Tourbières basses alcalines	Forte/Forte	Fort/Moyen	fort	Habitats subissant des pressions d'origine anthropiques (eutrophisation liée au pastoralisme) Menaces potentielles liées à l'assèchement ou la réduction des débits des sources.
8120	Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin ( <i>Thlaspietea rotundifolii</i> )	Moyenne / Moyenne	Faible/Faible	Faible	Valeur patrimoniale élevée en raison de la richesse des groupement et la présence d'endémique. Habitats subissant peu ou pas de pressions.
8130	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Moyenne/Faible	Faible/Faible	Faible	Valeur patrimoniale locale moyenne. Habitats subissant peu ou pas de pressions.
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Forte/Forte	Faible/Faible	Faible	Valeur patrimoniale élevée en raison de la richesse des groupement et la présence d'endémique. Habitats ne subissant pas de pressions.

## 5.2. Les enjeux concernant les espèces de la directive et les espèces patrimoniales

Les enjeux par rapport aux espèces de l'annexe II sont résumés dans le tableau suivant :

Code	Espèce N2000	Valeur patrimoniale globale / locale	Risque global / local	Enjeu local de conservation	Commentaire
1303	Grand rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Forte/forte	Forte/forte	Fort	La population locale est très fragile du fait de sa localisation en un seul endroit. Il est impératif de restaurer la grille de l'entrée du pont de la Tour
1304	Petit rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Forte/forte	Forte/Moyen	Moyen	La population locale est en bon état de conservation et les colonies de reproduction sont nombreuses et bien réparties sur le territoire.
1324	Grand murin <i>Myotis myotis</i>	Forte/forte	Fort/Fort	Fort	La population locale est très fragile du fait de sa localisation en un seul endroit. Il est impératif de restaurer la grille de l'entrée du pont de la Tour
1307	Petit murin <i>Myotis blythi</i>	Forte/forte	Fort/Fort	Fort	La population locale est très fragile du fait de sa localisation en un seul endroit. Il est impératif de restaurer la grille de l'entrée du pont de la Tour
1321	Murin à oreilles échanquées <i>Myotis emarginatus</i>	Moyenne/Moyenne	Moyen/moyen	Moyen	Valeur patrimoniale moyenne et faible population sur le site.
1308	Barbastelle <i>Barbastella barbastellus</i>	Forte/Forte	Fort/Faible	Moyen	La population est nombreuse et les risques sont faibles.
1310	Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersi</i>	Moyenne/Moyenne	Moyen/moyen	Moyen	Valeur patrimoniale moyenne mais espèce en limite d'aire de répartition
1352	Loup <i>Canis lupus</i>	Moyenne/Moyenne	Faible/Faible	Faible	Espèce à territoire très étendu non menacée localement.
1015	Isabelle <i>Graellsia isabellae</i>	Très forte/Très forte	Fort/Faible	Fort	Enjeu fort au vu de l'aire de répartition très restreinte de cette espèce.
1474	Ancolie de Bertoloni <i>Aquilegia Bertolonii</i>	Forte/Moyenne	Moyen/Faible	Moyen	Espèce bien représentée et peu menacée
1557	Astragale queue de renard <i>Astragalus alopecurus</i>	Forte/Très forte	Fort/Moyen	Fort	Une seule station menacée sur le moyen terme par l'envahissement des ligneux

### 5.3. Les enjeux concernant les habitats et les espèces

#### Hierarchisation

Enjeu local de conservation	Code	Habitat	Valeur patrimoniale globale/ locale	Risque global/local	Commentaire
Fort	6210-1	Pelouses steppiques subcontinentales	Très forte/ Très forte	Fort/Moyen	Habitat très rare au niveau national. Peu représenté sur le site mais présent dans un contexte de mosaïque très intéressant.
Fort	6520	Prairies de fauche de montagne	Forte/ Moyenne	Fort/Fort	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces patrimoniales. Risques variables selon les types rencontrés sur le site : - Les Prairies de fauche à Trisète doré sont très localisées et subissent de fortes menaces (arrêt de la fauche) - Les Prairies à Fétuque paniculées offrent des valeurs patrimoniales différentes selon les faciès. Menaces fortes pour les faciès mésoxérophiles (arrêt de l'irrigation et de la fauche). Menaces moyennes pour les faciès mésohygrophiles (arrêt de la fauche).
Fort	7220*	*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (Cratoneurion)	Forte/Forte	Moyen/ Moyen	Formations ponctuelles, d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces patrimoniales. Habitats peu menacé sur le site à court terme mais menaces potentielles liée à l'assèchement ou la réduction des débits des sources.
Fort	7230	Tourbières basses alcalines	Forte/Forte	Fort/Moyen	Habitats subissant des pressions d'origine anthropiques (eutrophisation liée au pastoralisme). Menaces potentielles liées à l'assèchement ou la réduction des débits des cours d'eau.
Fort	1303	Grand rhinolophe Rhinolophus hipposideros	Forte/forte	Forte/forte	La population locale est très fragile du fait de sa localisation en un seul endroit.
Fort	1324	Grand murin Myotis myotis	Forte/forte	Fort/Fort	La population locale est très fragile du fait de sa localisation en un seul endroit.
Fort	1307	Petit murin Myotis blythi	Forte/forte	Fort/Fort	La population locale est très fragile du fait de sa localisation en un seul endroit
Fort	1015	Isabelle <i>Graellsia isabelae</i>	Très forte/ Très forte	Fort/Faible	Espèce très fragile étant donnée l'exiguïté de sa zone de répartition.

Enjeu local de conservation	Code	Habitat	Valeur patrimoniale globale/ locale	Risque global/local	Commentaire
Fort	1557	Astragale queue de renard Astragalus alopecurus	Forte/ Très forte	Fort/Moyen	Fort enjeux du fait de la rareté de l'espèce et de la menace avérée constituée par la fermeture du couvert.
Moyen	9420	*Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata	Très forte/ Forte	Faible/ Moyen	Habitat d'intérêt prioritaire peu menacé sur le site.
Moyen	4060	Landes alpines et boréales	Moyenne/ Forte	Faible	Milieux peu représentés sur le site.
Moyen	6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	Moyenne/ Moyenne	Moyen/ Moyen	Fort enjeu pour les espèces patrimoniales de milieux ouverts.
Moyen	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (festuco-brometalia)	Moyenne/ Moyenne	Moyen/ Moyen	Fort enjeu pour les espèces patrimoniales de milieux ouverts.
Moyen	1304	Petit rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum	<i>Forte/forte</i>	<i>Forte/ Moyen</i>	Espèce à forte valeur patrimoniale mais peu menacée sur le site.
Moyen	1321	Murin à oreilles échancrées Myotis emarginatus	<i>Moyenne/ Moyenne</i>	<i>Moyen moyen</i>	
Moyen	1308	Barbastelle Barbastella barbastellus	<i>Forte/Forte</i>	<i>Fort/Faible</i>	Espèce à forte valeur patrimoniale mais peu menacée sur le site.
Moyen	1310	Minioptère de Schreibers <b><i>Miniopterus schreibersi</i></b>	<i>Moyenne/ Moyenne</i>	<i>Moyen/moye n</i>	
Moyen	1474	Ancolie de Bertoloni Aquilegia Bertolonii	<i>Forte/ Moyenne</i>	<i>Moyen/Faible</i>	Espèce assez courante dans le département et peu menacée sur le site.

#### 5.4. Les enjeux transversaux concernant le site

**Les milieux ouverts** remplissent un rôle fonctionnel écologique capital du fait du contexte historique général d'embroussaillage et de reforestation naturelle. Ces milieux renferment en effet une biodiversité spécialisée qui s'est établie au cours des derniers millénaires du fait de l'activité humaine. La diminution constante de l'impact humain direct sur les écosystèmes risque de conduire à une situation inédite de disparition d'une biodiversité favorisée de longue durée par l'action anthropique. Si nous n'agissons pas pour au moins ralentir ce phénomène, nous risquons à court terme d'assister à une diminution drastique des surfaces de ces habitats ouverts qui conduira sans doute sur le long terme à la disparition de nombreuses espèces ou à tout le moins à une fragilisation générale des écosystèmes du fait de la diminution des interactions entre leurs différentes composantes. Une telle situation peut ensuite, par effet

de seuil, aboutir à un effondrement de la biodiversité globale par diminution du nombre de gènes, d'espèces et d'écosystèmes.

**Les milieux humides**, bien qu'assez faiblement représentés sur le site, ont un rôle capital car ils renferment des espèces très spécialisées à répartition ponctuelle. De plus, ils conditionnent l'abreuvement de nombreuses espèces qui risquent de migrer en cas de disparition de ces milieux.. La menace principale pouvant mettre en cause leur pérennité serait une diminution des précipitations ou une augmentation des températures favorisant l'évaporation. Il conviendra de toujours avoir ces phénomènes présents à l'esprit dans en cas de projet d'utilisation de l'eau et veiller à en utiliser le moins possible et à la restituer au milieu naturel dans de bonnes conditions.

**Les forêts** du site présentent globalement un bon état de conservation bien qu'étant encore jeunes. Leur maturation conduira à l'avenir à l'augmentation de la biodiversité qu'elles accueillent car les phases de maturité forestière présentent un cortège très spécifique d'espèces spécialisées dans le recyclage des arbres morts.

**Les milieux rocheux** sont stables et ne connaissent pas de menaces avérées.

### ***5.5. Stratégie conservatoire : les priorités d'intervention***

Du paragraphe précédent, il ressort que l'effort principal du gestionnaire du site doit être la conservation des milieux ouverts. Leur pérennisation est liée au maintien du pastoralisme qui représente une composante essentielle sur le site. Les efforts pour les conserver porteront donc sur un renforcement de cette pratique visant à assurer la pérennité de son impact sur les milieux naturels.

Sur le plan de la conservation des espèces, un effort particulier devra porter sur le maintien en bon état de conservation des habitats préstepaniques favorables à l'astragale queue de renard.

Ce site est particulièrement riche en chauves souris. Un effort spécifique devra être déployé afin de mieux connaître les populations dans le but d'assurer leur conservation.

## 6. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION

### 6.1. Les objectifs de conservation des habitats et des espèces

Les objectifs de conservation découlent des enjeux de conservation et traduisent la déclinaison à l'échelle du site de l'objectif principal de Natura 2000 : préserver la biodiversité.

- **Objectif 1:** REHABILITATION, ENTRETIEN ET PRESERVATION DES ESPACES OUVERTS
- **Objectif 2:** MAINTIEN DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE EN BON ETAT DE CONSERVATION.
- **Objectif 3:** PRESERVATION DES MILIEUX HUMIDES
- **Objectif 4:** PRESERVATION DES FORÊTS,
- **Objectif 5:** AMELIORATION DES CONNAISSANCES
- **Objectif 6:** INFORMATION-COMMUNICATION-SENSIBILISATION- ASSISTANCE REGLEMENTAIRE-ANIMATION- AMENAGEMENTS

### 6.2. Les objectifs de conservation du site (Objectifs transversaux)

Les objectifs de conservation portent principalement sur la préservation des fonctionnalités des milieux à forte richesse biologique, identifiés sur le site :

- Maintenir et Restaurer les milieux ouverts (prairies, pelouses, zones humides et landes) garants d'une importante biomasse disponible pour les consommateurs de différents ordres,
- Préserver les corridors écologiques principalement représentés par les milieux humides,
- Préserver et améliorer les capacités d'accueil des milieux pour les espèces
- Amélioration des connaissances scientifiques des syntaxons, des taxons, des populations et de leurs fonctionnalités,
- Sensibilisation des acteurs locaux et du grand public aux enjeux et objectifs de conservation du site.

L'ensemble de ces objectifs de conservation du site sont pris en compte au sein des différents objectifs hiérarchisés au chapitre précédent.